

# REGLEMENT – 2024

Règlement des foulées des pères et mère Noël Briss déco à Essey-lès-Nancy

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble du dispositif du règlement de l'épreuve << FOULEES DES PERES ET MERES NOEL BRISS DECO>>

## Article 1 : RESPONSABILITE

L'épreuve se déroule sous la responsabilité de l'association Sport Concept 54, assurée par un contrat responsabilité civile organisateur.

Article 2 : PROGRAMME L'épreuve aura lieu le **DIMANCHE 15 Décembre 2024** à Essey-lès-Nancy

Départ	Epreuves	Année de naissance	Distances	Tarifs	Parcours	Déguisements	Récompenses
9h15	Course des AS  (Certificat médical ou licence OBLIGATOIRE)	2009 et avant	7,6 Km	10€	4 tournées de Noël	Bonnet offerts à tous les participants	
10h30 10H45 11H00	Footing des Lutins  (Autorisation parentale pour les mineurs nul besoin de certificat médical)	2019 et après 2016 2017 2018 2013 2014 2015	300m 600m 1200m	3€			
11H15	Course des rennes	2012 à 2010	1900	3€			
11H30	POPULAIRE déguisée des pères et mères Noël  (Nul besoin de certificat médical) (formule festive accessible débutant coureurs occasionnel marche nordique)	2012 et avant	5 Km	10€ sans déguisement, 13€ avec le déguisements	2 Tournées de Noël + 1 boucle finale		

## Article 3 : INSCRIPTIONS

- La date limite des inscriptions EN LIGNE est fixée au jeudi 12 décembre à 20h00

Les inscriptions en ligne s'effectuent sur le site de la société Chronopro

<https://www.chronopro.net>

--

Attention : DEGUISEMENT GARANTIS pour les 250 premiers inscrits de la POPULAIRE déguisée

Déguisement spéciale Mères Noël offert sur la populaire déguisée (déguisement Pères Noël maintenus)

L'épreuve « course des AS » est limitée à 250 personnes

L'épreuve « footing des Lutins » est limitée à 400 places réparties ainsi :

125 places pour l'épreuve 300m

150 places pour l'épreuve de 600m

125 places pour l'épreuve de 900m

L'épreuve « course des rennes » est limitée à 50 personnes

L'épreuve « Populaire déguisée en pères et mères Noël » est limitée à 750 personnes.

**Aucun transfert d'inscription n'est autorisé**

**Aucune inscription sur place**

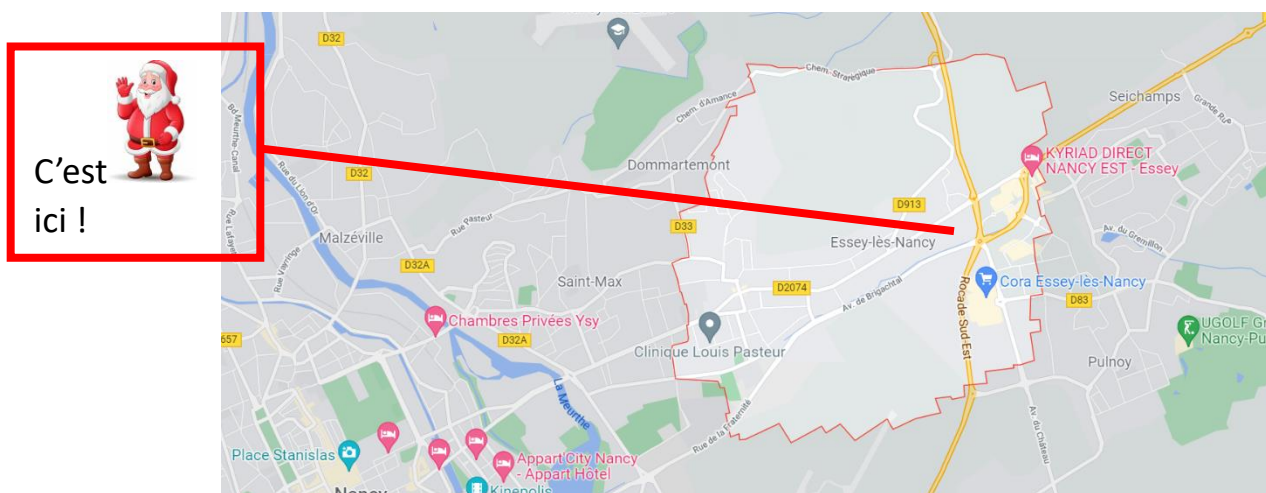
#### RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 14 décembre 2024 15h à 19h (salle Maringer, 10 Rue Parmentier, 54270 Essey-lès Nancy)

Dimanche 15 décembre 2024 à partir de 8h00 (salle Maringer, 10 Rue Parmentier, 54270 Essey-lès Nancy)

#### Article 4 : ACCES - STATIONNEMENT

Accès : Essey-lès-Nancy (54270), parc Maringer



#### DOSSARD (samedi et dimanche), DEPART et ARRIVEES :

**PARC MARINGER, 10 rue Parmentier, 54270 Essey-lès-Nancy**

#### STATIONNEMENT :

**Stationnement prévu sur le parking du STADE RAYMOND PETIT, Tomblaine**

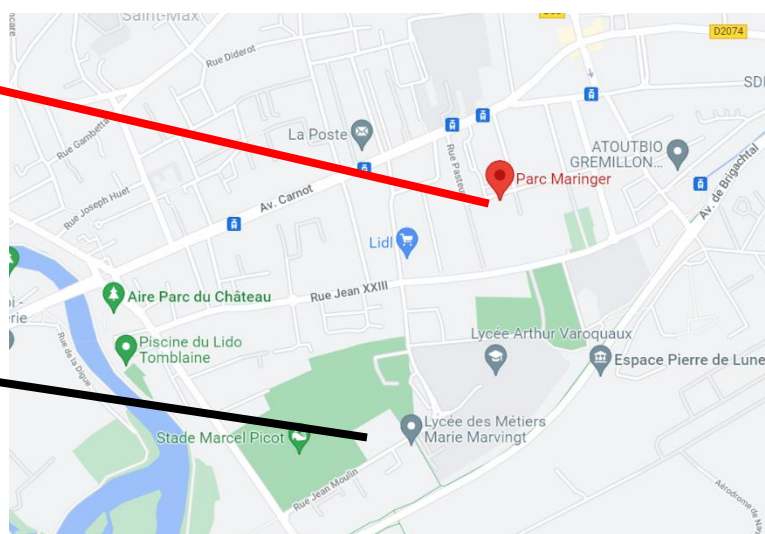
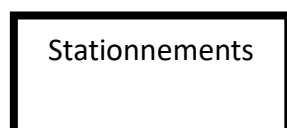
**Accès transports en commun :**

**Ligne A – Arrêt G.Barrois, Stade M.Picot**

**Ligne 3 – Arrêt Fraternité**

**Ligne 13/5/9 – Arrêt Jean Jaurès**

Merci de respecter la propreté des lieux mis à votre disposition



#### **Article 5 : DEPART, temps limites**

Tous les départ sont donnés dans le sas de départ, derrière la ligne de départ l'emplacement est LIBRE

Les participants sont invités à se ranger derrière la ligne de départ 5 minutes avant

**ATTENTION** l'accès à la zone de départ ne sera autorisé qu'aux participants en tenue officielle et munie d'un dossard.

**Nous rappelons que TOUTES les épreuves sont à allure LIBRE**

Epreuve non chronométrées

#### **Footing des Lutins :**

Les parents accompagnateurs (non-inscrits) sont invités à se tenir en retrait afin d'éviter les chutes dues aux bousculades.

Le passage dans le parc Maringer n'est pas goudronner mais en chemin et rends l'usage de poussette fortement compliqué.

#### **Article 6 : PARCOURS**

**Grande boucle** « tournée de Noël » (1boucle = 1.9km) : 2x pour la Populaire des Pères et Mères Noël

**Boucle finale** : 1.2 km 1x pour la Populaire des Pères et Mères Noël

**Petites boucles colorées** pour couvrir 300m, 600m, 1200m : départ et arrivées identique avec 3 parcours différents qui évoluent dans l'enceinte du parc Maringer.

6.1 Parcours « Course des AS » et « Foulées des Pères et Mères Noël »

6.2

6.3.1

6.3.2

6.3.3

## **Article 7 : RECOMPENSES**

### **7.1 – RECOMPENSES – FOOTING DES LUTINS :**

Chaque lutin et rennes inscrit en ligne se verra offrir :

1 bonnet de lutin lors du retrait du dossard (port obligatoire pendant les épreuves)

Et à l'arrivée : 1 médaille et un cadeau MacDonald et une entrée au Cosmic Park 54

### **7.2 – RECOMPENSES – COURSE DES AS :**

Tous les inscrits en ligne se verront offrir un bonnet de père Noël lors du retrait du dossard (port obligatoire durant toute l'épreuve), ainsi qu'une place Cosmic Park 54 et un cadeau participant en plus d'une séance découverte offerte chez Keepcool Essey-lès-Nancy et Commanderie.

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes recevront une dotation financière

Lors de la Keepcool SPRINT le premier et la première a passé la ligne recevra un Abonnement de 3mois offert à Keepcool Essey-Lès-Nancy ou Keepcool Commanderie

### **7.3 – RECOMPENSES – POPULAIRE DEGUISEE EN PERES ET MERES NOEL**

Chaque inscrit recevra une entrée chez Cosmic Park 54, une remise chez notre partenaire Buffalo Grill ainsi que Krys Opticien Essey-lès-Nancy et Nancy et une séance découverte offerte chez Keepcool Essey-Lès-Nancy et Commanderie

## **Article 8 : CERTIFICAT MEDICAL & AUTORISATION PARENTALE**

**AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE pour tous les mineurs sur TOUTES les épreuves**

**(Même en cas d'accompagnement)**

### 8.1 Footing des Lutins

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE pour tous les mineurs (même en cas d'accompagnement).

Aucun certificat médical ne sera exigé pour le footing des lutins et la populaire déguisée en pères et mères Noël car les participants ne seront pas classés.

Les documents doivent être transmis par mail à [infosportconcept54@gmail.com](mailto:infosportconcept54@gmail.com) pour que votre inscription soit complète.

### 8.2 Course des AS

**Les personnes non-licenciées** devront délivrer à l'organisation, **un certificat médical** datant de moins de 1 AN à la date de la manifestation (C'est-à-dire jusqu'au 10 décembre 2023)

Ou une copie et comportant obligatoirement la mention :

« Ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme-course à pied, en compétition »

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport.

**ou remplir le questionnaire de santé prévue par la FFA**

**Les personnes licenciées** FFA ou FFTRI devront délivrer à l'organisation leur licence à jour.  
(Les porte-dossard type triathlète sont bien évidemment autorisés.)

Le ou les documents doivent être déposés sur le site d'inscription ou exceptionnellement transmis par mail à [infosportconcept54@gmail.com](mailto:infosportconcept54@gmail.com) pour que votre inscription soit complète (Merci de nommer le fichier « CERTIFICAT » suivi de votre « NOM » dans la pièce jointe ET l'objet par mail)

### 8.3 Populaire déguisée en Pères et Mères Noël :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE pour tous les mineurs (même en cas d'accompagnement).

Aucun certificat médical ne sera exigé car les participants ne seront pas classés.

**Aucun dossard ne sera remis sans présentation des documents demandés.**

**PAS DE CERTIFICAT ou DE QUESTIONNAIRE DE SANTE = PAS DE COURSE DES AS**

### Article 9 : CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est réalisé par la société CHRONOPRO sur la course des AS.

Dans le cas où un concurrent franchit la ligne d'arrivée sans dossard clairement visible devant, il ne pourra être classé.

Le dossard ne doit être ni coupé, ni plié.

Tous les participants devront entrer dans le couloir d'arrivée et y tenir leur rang jusqu'au moment de rendre le dossard à l'équipe d'arrivée.

Tous les participants qui abandonnent doivent remettre leur dossard à l'arrivée.

### Article 10 : ETHIQUE

Les concurrents doivent avoir une tenue correcte avant, pendant et après les épreuves.

Les concurrents doivent faire preuve de sportivité, de respect et de courtoisie envers les autres concurrents, les organisateurs, les bénévoles et les spectateurs.

Les concurrents prendront toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement du site de la manifestation.

A ce titre, tout abandon de matériel (nourriture, bouteille, bidon, tenue, lunettes...), de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévus à cet effet est interdit.

#### **Article 11 : ASSURANCE – SECURITE**

Une d'assurance responsabilité civile est souscrite par les organisateurs et couvre sa responsabilité civile ainsi que toute personne, nommément désignée par l'organisateur, prêtant son concours à l'organisation de la manifestation.

Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande ([infosportconcept54@gmail.com](mailto:infosportconcept54@gmail.com)).

**L'organisateur rappelle qu'il ne force pas la main des sportifs ou participants qui s'inscrivent à l'épreuve et décline toutes responsabilités pour les vols et accidents immédiats ou futurs.**

Responsable principal : Association SPORT CONCEPT 54, présidée par Sébastien FAIVRE

Responsable SECURITE événement : Geoffrey HENRY                      Dispositif de premiers secours assuré par : SNSM

**L'organisation s'engage à mettre tout en œuvre pour garantir la sécurité des participants. En cas de non-respect du règlement et en cas d'accident, la responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée.**

#### **RAVITAILLEMENTS :**

- Au départ : 1 poste de ravitaillement en eau.
- A l'arrivée : 1 poste de ravitaillement : liquide et solide.

#### **Article 12 : ANNULATION**

**Attention ce point est important.**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, **l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les circonstances puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement.**

En cas d'annulation administrative par la préfecture (Etat d'urgence ou Vigipirate renforcé par exemple) ou toutes autre autorité, aucun remboursement ni dédommagement ne sera effectué.

**Pas de remboursement des droits d'inscription en cas de défection du participant.**

#### **Article 13 : DROIT A L'IMAGE**

Par sa participation aux foulées des Pères et Mères Noël d'Essey-Lès-Nancy, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) tels que partenaire ou médias, à utiliser et/ou reproduire ou faire reproduire les images fixes ou audiovisuelles, son nom, son image, sa voix ou sa prestation sportive, sur tous les supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

#### **Article 14 : CNIL**

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions

d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en indiquant votre nom, prénom, adresse et votre numéro de dossard.

MERCI de votre attention et bonne épreuve à tous et à toutes